

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'OTTERBURN PARK TENUE LE MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2024 À 19H30, AU CENTRE CULTUREL ET COMMUNAUTAIRE DE LA POINTE-VALAINE, SITUÉ AU 85, RUE D'OXFORD, À OTTERBURN PARK, PROVINCE DE QUÉBEC

À cette séance ont été dûment convoqués, selon la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil municipal.

À l'ouverture de la séance sont présents : mesdames les conseillères/messieurs les conseillers Jacques Portelance, Alexandre Turcotte, Marc Girard Alleyn, Claude Leroux, Clarisse Viens, Natacha Thibault formant quorum sous la présidence de la Mairesse, madame Mélanie Villeneuve.

Autre(s) présence(s) : Madame la directrice générale Christine Ménard et Me Alexandra Quenneville, greffière.

Après vérification du quorum, la Mairesse déclare la séance extraordinaire du 18 décembre 2024 ouverte.

**RÉSOLUTION
2024-12-444**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La séance est ouverte à 19:31.

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, tel que proposé par monsieur le conseiller Marc Girard Alleyn, appuyé par madame la conseillère Natacha Thibault :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel quel.

1. **Adoption de l'ordre du jour**
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
2. **Première période de questions**
3. **Adoption des procès-verbaux des séances du conseil et dépôt des procès-verbaux des réunions, des commissions et des comités**
4. **Avis de motion**
5. **Règlementation**
6. **Administration générale**
7. **Finances**
 - 7.1 Adoption du budget municipal pour l'année 2025
 - 7.2 Adoption du programme triennal d'immobilisations de la Ville pour les exercices 2025-2026-2027
8. **Développement et mise en valeur du territoire**
9. **Travaux publics**
10. **Famille, culture et loisir**
11. **Environnement**
12. **Sécurité aux citoyens**
13. **Affaires nouvelles**

14. Deuxième période de questions

15. Levée de la séance

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'a consigné son nom au registre pour la première période de questions mise à la disposition des personnes de l'assistance, tel que prescrit par le règlement numéro 475 portant sur la régie interne des séances du conseil municipal.

**RÉSOLUTION
2024-12-445**

ADOPTION DU BUDGET MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2025

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance des prévisions budgétaires de la Ville pour l'année financière 2025 et qu'il s'en déclare satisfait et conforme aux orientations qu'il entend leurs donner;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, tel que proposé par monsieur le conseiller Claude Leroux, appuyé par monsieur le conseiller Jacques Portelance :

D'ADOPTER le budget de fonctionnement de la Ville pour l'exercice financier 2025, prévoyant ce qui suit :

Revenus : 19 360 970 \$

Charges : 17 351 246 \$

Éléments de conciliation à des fins fiscales : 2 009 724 \$

QUE le budget de l'année 2025 soit publié ou distribué conformément à l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes.

**RÉSOLUTION
2024-12-446**

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS DE LA VILLE POUR LES EXERCICES 2025-2026-2027

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance du programme triennal d'immobilisations de la Ville pour les exercices 2025-2026-2027 et qu'il s'en déclare satisfait et conforme aux orientations qu'il entend lui donner;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, tel que proposé par madame la conseillère Natacha Thibault, appuyé par monsieur le conseiller Marc Girard Alleyn :

D'ADOPTER le programme triennal d'immobilisations de la Ville, prévoyant des investissements de 3 769 994 \$ pour l'exercice 2025, 6 060 094 \$ pour l'exercice 2026 et 8 985 394 \$ pour l'exercice 2027;

QUE le programme triennal d'immobilisations soit publié ou distribué conformément à l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Une personne a consigné son nom au registre pour la première période de questions mise à la disposition des personnes de l'assistance, tel que prescrit par le règlement numéro 475 portant sur la régie interne des séances du conseil municipal. Elle a posé les questions suivantes de 20:04 à 20:08 :

- **Monsieur Stéphane Grignon** : Expropriation - PTI - Matériel roulant

**RÉSOLUTION
2024-12-447**

LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, tel que proposé par monsieur le conseiller Claude Leroux, appuyé par monsieur le conseiller Marc Girard Alleyn :

QUE la présente séance soit et est levée à 20:08.

Mélanie Villeneuve, Mairesse

Me Alexandra Quenneville, Greffière